# Les Jardins d'Isabelle

Isabelle Braud - EI – Conception de jardins et Paysagiste conseil

51 rue du Polygone – 72100 Le Mans SIRET 854 058 815 00010

# Conditions générales de Prestation de Services

#### 1. Services proposés

Les Conditions générales de Prestation de Services décrites ci-après détaillent les droits et obligations de l'entreprise *Les Jardins d'Isabelle* et de son client dans le cadre des prestations de conseil et de projets de conception de jardins proposées par ladite entreprise. Toute prestation accomplie implique donc l'adhésion du client aux présentes Conditions générales de Prestation de Services, annexées au devis.

## 2. Devis de prestation

Le devis établi par *Les jardins d'Isabelle* est valable pour une durée indiquée qui ne peut excéder 2 mois. Tout devis accepté, devra porter la mention "Bon pour accord" et la signature du client.

Toute proposition ou devis signé par le client vaut pour un accord ferme et définitif, sous réserve du droit de rétraction dont bénéficie le client, dans le délai de 14 jours prévu par la loi.

Les Jardins d'Isabelle se réserve le droit de ne pas accepter un contrat ou de suspendre une prestation à destination d'un client qui n'aurait pas réglé totalement ou partiellement une prestation précédente, ou avec lequel un litige de paiement serait en cours.

#### 3. Prix

Le prix des prestations est exprimé en euros HT. Les Jardins d'Isabelle n'est pas assujetti à la TVA. Les prix dépendent des prestations délivrées et figurent systématiquement sur les propositions et devis. Ils peuvent évoluer. Le prix à payer est celui signé et approuvé par le client sur le devis.

## 4. Délai d'exécution

Conformément à la réglementation en vigueur, *Les Jardins d'Isabelle* s'engage à communiquer au client un délai de réalisation du service. A ce titre, l'entreprise s'engage auprès du client dans le respect dudit délai.

## 5. Force majeure

La responsabilité des *Jardins d'Isabelle* ne pourra pas être engagée si la non-exécution ou le retard dans l'exécution de l'une de ses obligations décrites dans les présentes Conditions générales de Prestation de Services découle d'un cas de force majeure. À ce titre, la force majeure s'entend de tout événement extérieur, imprévisible et irrésistible au sens de l'article 1148 du Code civil.

#### 6. Report, annulation d'une prestation

En cas d'annulation d'une prestation du fait des *Jardins d'Isabelle*, les versements déjà effectués par le client lui seront intégralement remboursés.

En cas d'annulation de prestation par le client en cours de réalisation, le client s'engage à régler les prestations déjà effectuées à la date d'arrêt.

#### 7. Documents remis

Le client est tenu de vérifier l'exactitude matérielle et technique des documents qui lui sont soumis ou remis par les Jardins d'Isabelle. A défaut et sauf avis contraire du client dans un délai convenu entre les parties (par défaut 10 jours ouvrés), son accord est réputé donné sur le contenu de ces documents.

Toutes les créations intellectuelles générées pendant la prestation de services restent la propriété exclusive de *Les Jardins d'Isabelle*, qui, sauf accord avec le client, reste le seul détenteur de leur droit de diffusion.

#### 8. Responsabilité

Dans l'accomplissement de sa mission, Les Jardins d'Isabelle agit en tant que Conseil, et à ce titre, n'accepte aucune responsabilité quant à la mise en oeuvre et aux conséquences de l'exploitation des documents remis, par le client ou par une entreprise d'aménagements extérieurs.

#### 9. Modalités de paiement

La totalité du montant ou un acompte de 50% sera demandé à la signature du devis. A la réception du projet, une facture de prestation sera établie conformément au devis. Le règlement des prestations s'effectue par chèque, espèces ou virement bancaire, à l'ordre de *Les Jardins d'Isabelle*, sous 30 jours.

#### 10. Tribunal compétent

Tout litige relatif à l'interprétation et à l'exécution des présentes Conditions générales de Prestation de Services est soumis au droit français. À défaut de résolution amiable, ou de l'intervention d'un médiateur, le litige sera porté devant le Tribunal judiciaire du Mans, conformément à l'article R631-3 du Code de la consommation.

# 11. Assurance responsabilité civile professionnelle

Les Jardins d'Isabelle atteste avoir souscrit une assurance responsabilité professionnelle auprès de : MMA entreprise SARL Strada assurances – 21 rue Pasteur 72013 Le Mans cedex 13 – 02 43 14 53 70 – agence.mma.fr/le-manspasteur/strada@mma.fr

#### 12. Politique de confidentialité

Conformément au Règlement Général Européen sur la Protection des Données (RGPD), entré en vigueur le 25 mai 2018, les coordonnées (nom, prénom, adresse postale, téléphone, mail) des clients figurant dans la base de données des *Jardins d'Isabelle* demeurent confidentielles et ne seront cédées à personne (ni particuliers, ni institutions, ni organismes commerciaux).

Sauf avis contraire, les images prises des projets, réalisations et événements pourront être diffusées sur le site internet et les supports de communication des *Jardins d'Isabelle* et ne seront cédées à personne.

Toute personne justifiant de son identité peut, pour des motifs légitimes, exercer son droit d'accès aux données la concernant, les faire rectifier ou en demander la suppression de la base de données par mail ou par voie postale.

Mis à jour le 28/03/2025

Paraphez svp: